

COMMUNIQUE DU MEDEF GUYANE

EXPLOITATION AURIFERE

L'exploitation aurifère de la crique Limonade, sur la commune de Saül, enfin autorisée

Cette décision qui vient d'être prise par les autorités gouvernementales constitue une excellente nouvelle pour la Guyane et le MEDEF ne peut que s'en féliciter.

C'est en effet une chance, pour l'économie de notre région toute entière et particulièrement pour l'emploi sur la commune de Saül, qu'une telle décision ait été prise.

Certes il était primordial que toutes les garanties environnementales soient apportées, que tous les aspects réglementaires soient respectés.

Le MEDEF ne saurait en effet cautionner des exploitations non respectueuses des règlements en vigueur et délibérément peu vertueuses sur le plan environnemental.

Les réponses à ces contraintes ayant été totalement apportées par la Société **REXMA**, il est donc logique que cette autorisation d'exploitation lui ait été accordée.

Autorisation au demeurant accordée pour une durée de **5 ans non renouvelables** dans la zone du Parc ou l'orpaillage est légalement autorisé.

Alors que les richesses aurifères de la Guyane sont pillées méthodiquement par des orpailleurs clandestins, brigands et pollueurs de surcroît, il est réconfortant d'apprendre qu'une entreprise pourra, en toute légalité et transparence, faire bénéficier la Guyane de ses potentialités minières en ayant recours à des méthodes d'extraction propres, excluant notamment toute utilisation de mercure.

Dans ces conditions, on ne peut que s'étonner du combat que mènent certaines mouvances écologistes qui n'hésitent pas à distiller des informations fausses ou mensongères sur cette autorisation, qui s'opposent sans cesse à tout développement pour la Guyane et qui n'ont pour toute ambition pour notre région que la léthargie.

On ne peut que demander à ces minorités de respecter la majorité, certes silencieuse, de notre population qui aspire à une économie viable lui permettant de vivre dignement sur la terre qui est la sienne, dans le respect de sa faune et de sa flore.

On ne peut que demander enfin à ces minorités de cesser de vouloir faire obstinément obstacle à tout avenir pour la Guyane.

Si la critique est utile et nécessaire dans une démocratie, elle doit cependant s'inscrire dans une logique constructive et éviter tout travers systématique.

C'est ce que demande la majorité des Guyanais.

C'est ce que demandent les acteurs économiques de la Guyane.

Le MEDEF souhaite donc que cette exploitation aurifère sur la crique Limonade puisse être entreprise dans les meilleurs délais.

Alain CHAUMET
Président